

Conseil d'établissement

Réunion du 17 octobre 2023
Local A-117
19 heures

Présences : Les personnes identifiées par un crochet « ✓ » étaient présentes à la rencontre.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ✓ Manoucheka Céleste, parent | ✓ Dominic Benoit, enseignant |
| ✓ Geneviève Dugas, parent | ✓ Chantal Caissé, enseignante |
| ✓ Caroline Gagnon, parent | ✓ Émilie Dubé, enseignante |
| ✓ Yannick LaRue, parent substitut | ✓ Hassen Fajraoui, enseignant |
| ✓ Valérie Lupien, parent | ✓ Sandra Prévost, enseignant |
| ✓ Stéphanie Martin, parent | ✓ Éliane Roussy, enseignante |
| ✓ Gilles Tremblay, parent | ✓ Éric Barrette, directeur |
| ✓ Ahmed Sadouni, parent | ✓ Lyne Brunelle, secrétaire et soutien |
| ✓ Giacomina Schiralli, parent | ✓ Rose-Anne Sauro, soutien |
| ✓ Yannick LaRue, public | ✓ Émile Lapointe, élève |
| ✓ Martin Manningham, public | ✓ Ève Madore, élève |
| | ✓ Les quatre élèves substitués du Conseil des élèves |

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19 h. Madame Valérie Lupien souhaite la bienvenue à tous.

2. Présences et vérification du quorum

Madame Lyne Brunelle prend les présences.

Le directeur rappelle que pour avoir le quorum, neuf membres doivent être présents dont la moitié des membres-parents soit quatre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-23-24-013

Il est proposé par madame Chantal Caissé d'adopter l'ordre du jour comme proposé. Sa proposition est appuyée par monsieur Hassen Fajraoui.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 14 septembre 2023

La présidente demande aux membres qui étaient présents à la séance du 14 septembre 2023 s'ils ont des modifications à apporter.

CÉ-23-24-014

Madame Caroline Gagnon propose d'adopter le compte rendu du 14 septembre 2023 comme présenté. Sa proposition est appuyée par madame Giacomina Schiralli.

Adopté à l'unanimité.

5. Questions du public

Quatre élèves du conseil sont présents. Sont arrivés un peu plus tard, messieurs Yannick LaRue et Martin Manningham.

6. Sujet pour adoption

6.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Monsieur Éric Barrette présente, pour information seulement, le document *l'Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence*.

Malgré les corridors étroits et le nombre élevé d'élèves dans l'école, Armand-Corbeil est une école où il y a peu d'intimidation ou d'actes de violence. Cela a été confirmé par le sondage fait auprès des élèves l'an passé et lors de la visite des représentants de l'IB.

Il poursuit avec la présentation du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école*. Il ajoute que ce document est incomplet puisqu'il y a eu un ajout à la loi qui a un lien avec les agressions à caractère sexuel. Une section supplémentaire sera ajoutée et présentée lors d'un prochain conseil d'établissement.

Madame Dugas demande s'il y aura des modifications ou des stratégies qui seront changées au niveau du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à la suite du code noir. Monsieur Éric Barrette répond qu'il va vérifier si des modifications doivent être apportées au plan, mais il y aura des changements au quotidien qui seront apportés.

Madame Éliane Roussy demande d'ajouter le nom des clientèles d'adaptation scolaire sur la page 1 dans l'encadré *Particularités de l'école*.

Monsieur Éric Barrette mentionne que l'intimidation à l'école pourrait être un sujet de consultation à faire auprès des élèves. Il rappelle qu'une consultation doit être faite annuellement auprès d'eux.

CÉ-23-24-015

Madame Rose-Anne Sauro, appuyée par madame Émilie Dubé, propose l'adoption du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024* tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

7. Sujets pour approbation

7.1 Activités et sorties des élèves DIMS-CAPS

Monsieur Éric Barrette présente les activités et sorties proposées par les enseignantes des élèves DIMS-CAPS (2 groupes). Pour les 16 activités présentées, les parents devront payer une somme de 127,30 \$.

CÉ-23-24-016

Il est proposé par madame Chantal Caissé d'approuver l'ensemble des 16 activités organisées pour les élèves DIMS-CAPS et de facturer un montant de 127,30 \$ aux parents de ceux-ci. Cette proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

7.2 Activités parascolaires

Monsieur Éric Barrette informe les membres qu'une activité lui a été présentée par le Conseil des élèves pour fêter l'Halloween le 31 octobre pendant l'heure du diner et à la période 4. Pour permettre la tenue de cette activité, la période 4 doit être levée et la direction a besoin de l'approbation du conseil d'établissement.

Les représentants du Conseil des élèves expliquent les activités qui sont proposées.

CÉ-23-24-017

Il est proposé par madame Ève Madore d'approuver la levée de cours de la période 4 le 31 octobre pour permettre la tenue des activités d'Halloween. Cette proposition est appuyée par monsieur Dominic Benoit.

7.3 Activités, sorties et voyages

Monsieur Éric Barrette informe les membres que tous les voyages approuvés lors de la dernière séance auront lieu.

Il passe en revue les activités et sorties apparaissant au tableau et précise que certaines sont payées à même la mesure 15028, et d'autres, par les frais de programme d'éducation international.

La mesure 15028 a pour objectif de faire participer les élèves à une activité qui se déroule sur plusieurs semaines dans les domaines sportif, scientifique, culturel et communautaire. Cette année, l'enveloppe sera considérablement réduite puisque la clientèle est réduite de 300 élèves à 300 \$ chacun. Conséquemment, mis à part les activités parascolaires sportives, certaines activités ne seront plus gratuites. Une partie des frais devra être facturée aux parents d'élèves souhaitant y participer.

Il présente une activité organisée par le club de ski qui n'était pas dans le tableau. Trois sorties sont prévues. Le cout varie selon l'endroit et si une location d'équipement est nécessaire. Il mentionne que nous pourrions cibler des élèves dans le besoin et payer une partie de l'activité.

Madame Émilie Dubé précise que cela n'est pas publicisé. Madame Giacomina Schiralli propose un sondage anonyme aux parents. Monsieur Éric Barrette répond que c'est l'école qui va vers les élèves dans le besoin, mais qu'il pourrait être possible de sonder les élèves qui sont sur le marché du travail, sur les dépenses qu'ils doivent supporter. Il va se pencher sur une façon de les rejoindre. Le conseil d'établissement peut mandater l'école pour aider de tels élèves en payant leur billet (sortie, bal, etc.). Il ajoute qu'il reste environ 3 200 \$ dans le fonds à destination spéciale de l'ancienne fondation (FPEIM). Ces fonds prévus pour ce type situations.

Comme nouveauté cette année, il y aura des activités parascolaires pour les élèves en adaptation scolaire. Le salaire des enseignants sera payé par la mesure 15028.

Madame Stéphanie Martin souhaite qu'à l'avenir, lors des présentations des voyages, que la priorisation de certaines clientèles soit nommée.

Monsieur Éric Barrette répond que le voyage en Colombie ciblait les élèves du PÉI, mais souhaite que l'on se questionne collectivement à savoir à quelle clientèle seront offerts les voyages dans l'avenir. En 2024-2025, il serait pertinent d'offrir des voyages à des groupes ciblés.

CÉ-23-24-018 Madame Manoucheka Céleste propose d'approuver l'ensemble des activités apparaissant sur le tableau présenté (N° 1 à N° 69) y compris l'activité de ski. Sa proposition est approuvée par monsieur Ahmed Sadouni.

Adopté à l'unanimité.

7.4 Autorisation de sorties pour groupes EHDAA

Monsieur Éric Barrette explique que les sorties scolaires font partie du cursus des groupes d'adaptation scolaire.

Comme par l'an passé et afin de ne freiner aucune initiative, il demande aux membres l'approbation de toutes les sorties gratuites présentées ce soir et celles à venir au cours de l'année scolaire 2023-2024 et offertes aux élèves des groupes DIMS, SL et FPT. Celles-ci seront préalablement validées et autorisées par madame Marie-Isabelle Millones.

CÉ-23-24-019 Monsieur Ahmed Sadouni propose d'approuver toutes les activités gratuites pour les élèves des groupes DIMS, SL et FPT pour l'année scolaire 2023-2024. Sa proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

Adopté à l'unanimité.

7.5 Mesure 15182 – sorties culturelles

Monsieur Éric Barrette explique qu'avec la mesure 15182 *Sorties culturelles*, l'école reçoit 30 \$ par élève afin de leur permettre de faire une sortie dans un théâtre ou un musée.

Il demande une approbation en bloc au conseil d'établissement afin de permettre des sorties culturelles éligibles à la Mesure 15182 pour l'année scolaire 2023-2024, avec l'accord du CPE.

CÉ-23-24-020 Monsieur Ahmed Sadouni propose l'approbation en bloc de toutes les sorties culturelles éligibles à la Mesure 15182 qui seront présentées au courant de l'année 2023-2024, avec l'accord du Comité de participation des enseignants (CPE). Sa proposition est appuyée par madame Éliane Roussy.

Adopté à l'unanimité.

7.6 Fonds à destination spéciale (Fonds 8)

Monsieur Éric Barrette passe en revue le rapport du fonds à destination spéciale.

CH HUMAN : Chandail *Je suis humaniste* : le solde de 423,54 \$ a été amassé l'an passé et sera remis à Tel-Jeunes.

COOP45FI : Les sommes seront utilisées pour les activités des finissants cette année. Elles représentent les profits amassés à la suite des activités faites par les élèves de 4^e secondaire dans le cours d'entrepreneuriat.

EMUL8 : Le solde est de 3 259,56 \$. La direction souhaite l'augmenter à 6 000 \$ en le renflouant avec fonds inactifs afin que chaque direction ait 1 000 \$ de disponible pour effectuer des activités d'émulation.

INT : Les intérêts accumulés s'élèvent à 12 697,18 \$. Il suggère de les verser dans le projet EMUL8 ou de les réserver pour un projet spécifique.

- FPEIM : Le solde est de 3 212,12 \$. Il est disponible pour aider des élèves dans le besoin et leur permettre de vivre des activités.
- PGFOFI : Les représentants du programme football seront présents au prochain conseil d'établissement pour faire un compte rendu des dépenses et des revenus touchant ce projet.
- PGGDFI : Le transfert de ce fonds vers l'école du Havre se fera sous peu. Il reste à déterminer la valeur des chandails d'art dramatique qui seront remis à cette école et à déduire celui-ci du montant qui leur sera remis.
- SECSPEFI : La somme détenue dans ce fonds s'élève à 875 \$ et est demeurée inchangée depuis plusieurs années.
- FPES : Les sommes détenues dans ce fonds sont utilisées pour bonifier les demandes faites à la FPES.
- VCHEERFI : Une somme de 2 405,43 \$ s'est accumulée et était destinée aux participants du cheerleading pour un voyage.

Madame Ève Madore demande si les surplus d'une campagne de financement peuvent être utilisés pour une autre activité. Monsieur Éric Barrette l'informe que toute campagne de financement doit être gérée par le conseil d'établissement, l'argent doit être déposé au fonds à destination spéciale, et les dépenses doivent être en lien avec l'objectif du projet.

Elle demande s'il est possible de donner un budget au Conseil étudiant. Monsieur Éric Barrette répond par l'affirmative.

Madame Chantal Caissé propose de demander à monsieur Éric Barrette de vérifier avec les membres du personnel à savoir s'ils ont des idées de projets à présenter au conseil d'établissement lesquels seraient payés avec les sommes qui seront mises dans le projet nommé COMMUN.

Il est proposé de mettre les sommes des projets inactifs suivants dans le projet COMMUN : INT, PGGDFI, SECSECFI, SL-CAPS-FI ET VCHEERFI.

Madame Émilie Dubé est contre l'idée de retirer la somme accumulée de 2 405,43 \$ du projet VCHEERFI puisqu'il s'agit d'argent destiné à un futur voyage de l'équipe de cheerleading. Madame Sandra Prévost est du même avis.

Madame Giacomina Schiralli propose qu'après avoir discuté avec les représentants de cette activité, d'utiliser l'argent pour acheter des équipements qui leur seraient utiles.

Il est convenu de mandater monsieur Éric Barrette pour consulter les représentants du Cheerleading pour savoir s'ils entrevoient faire un voyage dans un avenir rapproché.

La décision sur l'utilisation de l'argent de ce fonds est donc reportée à la prochaine séance du conseil.

Il est également convenu d'attendre à la prochaine séance du conseil pour prendre une décision quant à un éventuel transfert de 6 000 \$ dans le projet EMUL8, somme qui serait divisée entre le directeur et les directions adjointes pour des activités d'émulation.

CÉ-23-24-021

Après discussions, monsieur Dominic Benoit propose de transférer les sommes des projets suivants dans le projet COMMUN : INT. 12 697,18 \$, PGGDFI : environ 3000 \$ (chandails), SECSPECFI, 875 \$, SL-CAPS-FI, 8,45 \$., plus 959,06 \$ dans le projet COMMUN, pour un total d'environ 17 549 \$.

Il est également proposé d'attendre à la prochaine séance du conseil pour décider de la redistribution des sommes accumulées dans le projet COMMUN puisque la direction va consulter les enseignants sur des idées de projets qu'ils pourraient avoir. Sa proposition est appuyée par madame Émilie Dubé.

Adopté à l'unanimité.

7.7 Projet éducatif 2023-2027

Le projet éducatif découle du PEVR. Plusieurs jours de travail y ont été consacrés. Les quatre orientations du PEVR sont :

- Évaluation;
- Numératie;
- Littératie;
- Bien-être.

Il présente les orientations et les objectifs qui ont été transmis aux membres. Une fois le projet éducatif approuvé, l'équipe-école décidera des moyens. Les deux orientations choisies par l'école pour notre projet éducatif sont le bien-être et la littératie.

CÉ-23-24-022

Après discussions, Madame Chantal Caissé propose l'approbation du bien-être et de la littératie comme orientations du projet éducatif 2023-2027 de même que les cinq objectifs suivants :

Orientation no 1

Assurer des environnements favorables au développement du sentiment de bien-être du personnel et de tous les élèves afin de soutenir ces derniers dans leur réussite éducative et leur persévérance scolaire.

Objectif N° 1

Bonifier et harmoniser les interventions du personnel afin d'accroître le sentiment de sécurité des élèves et du personnel.

Objectif N° 2

Amener les élèves et le personnel à développer davantage de saines habitudes pour faire face aux diverses situations de la vie.

Orientation N° 2

Accroître les compétences en littératie de tous les élèves par des pratiques pédagogiques efficaces afin qu'ils soient en mesure de participer de façon optimale à la vie en société.

Objectif N° 1

Augmenter la capacité des élèves à bien communiquer, à l'oral, dans divers contextes.

Objectif N° 2

Augmenter la compétence en lecture des élèves tout en favorisant le plaisir de lire.

Objectif N° 3

Augmenter la compétence en écriture des élèves, de secondaire 1 à 5, en développant des stratégies afin d'amener les élèves à réussir l'examen ministériel en écriture de 5^e secondaire et maintenir un taux de réussite supérieur ou égal à 71 %.

Sa proposition est appuyée par madame Manoucheka Céleste.

Adopté à l'unanimité.

7.8 Chandail PEI – Je suis humaniste

Le projet de vente de chandail *Je suis humaniste* est une campagne de financement. Comme l'an passé, des t-shirts et des « hoodies » seront offerts aux élèves du programme PÉI de la 2^e à la 5^e secondaire. Les profits de 5 \$ par vêtement seront versés cette année au bénéfice du camp de fin d'année des classes DIMS.

CÉ-23-24-023

Monsieur Ahmed Sadouni propose d'autoriser la vente de chandails *Je suis humaniste* et propose que les fonds soient utilisés pour payer en tout ou en partie le camp de fin d'année des élèves DIMS. Sa proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

Adopté à l'unanimité.

8. Sujets pour information

8.1 Ressources humaines

Le technicien en loisirs, monsieur Robert Junior Mathieu, a remis sa démission et son dernier jour de travail sera jeudi prochain. Son remplaçant sera en poste jusqu'en juin 2024, moment où le poste sera affiché.

Au niveau des enseignants, les postes suivants restent à pourvoir :

Anglais	100 %
Art dramatique (EHDAA)	80 %
Sciences	17 %
Éthique et culture religieuse	100 %
Éthique et culture religieuse	14 %
1 psychoéducateur	35 h
1 psychologue	10,5 h

8.2 Cohabitation avec l'école l'Impact

Les élèves de l'école l'Impact sont arrivés le 4 octobre dernier. Parmi les enjeux de cette cohabitation, il y a :

- Autobus (plusieurs changements de plan);
- Cigarette et vapotage;
- Circulation entre les deux écoles;
- Code de vie;
- Commentaires désobligeants de nos élèves.

Nous avons le devoir d'apprendre à vivre ensemble, et ce, malgré les défis.

8.3 Construction et rénovation

Monsieur Éric Barrette fait un état des travaux.

Gymnase :	Les gicleurs et les appareils d'éclairage ne sont pas conformes pour un gymnase.
Salle de musculation Impact :	Elle est disponible depuis aujourd'hui et appartient à Armand-Corbeil.
Local N-156 :	Il est libre, mais a besoin d'être rénové.
Bloc des sports et vestiaires :	Le montage financier est en cours.
Vestiaire des garçons :	Une seule toilette est fonctionnelle. Des casiers seront installés l'été prochain.
N-168, N-169 et N-170 :	La direction cherche de nouvelles vocations pour ces anciens locaux d'art dramatique, mais doit garder en tête que dans 2 ans et demi, il est possible que les modulaires soient retirés et que ces locaux deviennent des classes.
Estrades extérieures :	Elles sont dangereuses.

8.4 Cross-country

Le cross-country du 4 octobre dernier fut un grand succès. En plus de tous les membres du personnel, des bénévoles et des parents se sont joints à l'évènement.

Cette activité crée un sentiment d'appartenance.

8.5 Médaille académique du Gouverneur général

Dès cette année, la médaille académique du Gouverneur général sera remise au Gala de fin d'année au lieu d'être remise lors d'une séance du conseil d'établissement.

La récipiendaire est madame Delphine Lavoie, laquelle a obtenu une moyenne de 97 %, suivie de madame Jeanne St-Louis-Hébert à 96,3 % et de madame Juliette Plante à 95,8 %.

8.6 Frais de programme 2024-2025

Monsieur Éric Barrette explique qu'avant de faire le budget de l'année 2024-2025, le conseil d'établissement devra approuver les frais de programme.

Il souhaite informer les membres que les frais de programme seront augmentés substantiellement l'an prochain. Pour le football, c'est une augmentation d'environ 500 \$ qui est prévue alors que pour le PÉI, c'est une augmentation qui est plutôt de l'ordre de xxxx \$.

Ainsi, le cout des frais de programme au football avoisinera les 2 000 \$ et celui du PÉI, les 390 \$.

Ces augmentations sont dues notamment à l'augmentation des frais de transport. La direction les compare aux frais de ceux d'autres écoles. Les frais de programmes régionaux sportifs ont tous augmenté de 400 \$ à cause des frais de transport.

8.7 Code noir

Le confinement qu'ont vécu les élèves et les membres du personnel le 22 septembre dernier est un évènement exceptionnel.

La police des environs, la Sûreté du Québec, des représentants du CISSS, l'équipe de crise du CSSDA, des représentants de la CAVAC étaient présents.

Monsieur Éric Barrette sera présent au débriefage qui aura lieu avec le service de police et le CSSDA. Par la suite, un retour sera fait avec les membres du personnel.

Voici quelques-unes des modifications et suggestions qui seront apportées au protocole Code noir :

- Tenue d'un registre des visiteurs;
- Formations;
- Registre de présence lors des journées pédagogiques (élèves et personnel).

L'objectif est d'améliorer la sécurité. Ces modifications et suggestions seront mises en place dans toutes les écoles du CSSDA.

La discussion se poursuit. Les parents parlent de leur expérience et font part de leurs commentaires.

Monsieur Éric Barrette termine en ajoutant que le CSSDA a mis sur pied une initiative qui permettra d'obtenir les services d'une intervenante sociocommunautaire pour justement travailler sur la cohabitation entre les différentes ethnies dans l'ensemble des écoles.

8.8 Portes ouvertes

Les portes ouvertes se dérouleront en deux temps puisque certains membres du personnel du programme football seront en tournoi à Québec.

L'horaire est le suivant :

Mercredi 18 septembre : De 18 h à 19 h et de 19 h à 20 h (football seulement)

Samedi 21 septembre : De 12 h 30 à 15 h 30

Présentations des programmes PÉI et football (kiosques et présentation à l'auditorium).

9. Informations du personnel

Madame Sandra Prévost explique que la sortie des élèves du PÉI de 4^e secondaire au camp Air-Eau-Bois a été appréciée par une grande majorité des jeunes. Parmi les activités, il y a eu les chants avec les enseignants qui avaient apporté leur instrument de musique.

Ces mêmes groupes d'élèves vivront également des sorties culturelles à la Place des Arts et au Théâtre Saint-Denis.

10. Information du délégué au comité de parents

Monsieur Ahmed Sadouni mentionne que la première rencontre du comité de parents sera le 23 octobre.

11. Information de la présidence

Elle demande si une tente identifiée au logo de l'école pourrait être disponible l'an prochain pour le cross-country régional.

Elle propose qu'un sondage auprès des élèves, parents et enseignants soit fait au printemps pour les voyages 2024-2025 afin de connaître quel pays les intéresse, dans quelle fourchette de prix, etc.

12. Information des élèves

Le conseil des élèves aura une rencontre d'urgence demain vu le départ du technicien en loisirs. Des élèves substitués ont été nommés au conseil. Ils sont d'ailleurs présents ce soir.

Concernant les voyages, notamment celui en Italie, les élèves souhaitent qu'ils soient ouverts à tous.

13. Information de l'APEP

Rien n'est ajouté.

14. Information de la direction

Rien à ajouter.

15. Divers

Il est demandé que le sujet *Question du public* soit déplacé tout juste avant les sujets pour informations à compter du prochain conseil d'établissement.

16. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 5 décembre 2023.

CÉ-23-24-023

Madame Émilie Dubé propose la levée de l'assemblée. Elle est appuyée par madame Caroline Gagnon.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 22 h 20.

Valérie Lupien, présidente

Lyne Brunelle, secrétaire